

**PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS
(PAPMP)
(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)
EXERCICE FISCAL 2023 /2024**

NOM DE L'INSTITUTION : ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION FINANCIÈRE (ENAF)

N.B : LE TABLEAU DOIT ÊTRE REMPLI PAR ORDRE DE PRIORITÉ CHRONOLOGIQUE

NO	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ		SOURCE DE FINANCEMENT Trésor public Invest : T1 Trésor public fonction. : TF Fonds propres : FP Fonds Externe : FE Fonds Mixte : FM	CODE BUDGETAIRE OU REF DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES(EN Gourdes)	NATURE DU MARCHÉ (S,F, T, P) ²	MODE DE PASSATION AORN, AORN, AOPQ,...	PÉRIODE DE LANCEMENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI / NON	LOCALISATION	DÉLAI PRÉVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DEPENSES											
													T1			T2			T3			T4		
													Oct.	Nov.	Déc.	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept
01	Carburant	Lot 1	Bons de carburant	TF	11121221 1-280	4,950,000.00	F	GRGR	03 JANV	FEV. 2023	NON	Ouest	9				550000	550000	550000	550000	550000	550000	550000	
		Lot 2	Gallons diesel	TF	11121221 1-280	5,580,000.00	F	GRGR	03 JANV	FEV. 2023	NON	Ouest	9				620000	620000	620000	620000	620000	620000	620000	620000
02	Engagement d'une compagnie de sécurité			TF	11121221 1-280	3,782,592.00	S	PRAL	01 DEC	DEC. 2023	NON	Ouest	10			378,259.2	378,259.2	378,259.2	378,259.2	378,259.2	378,259.2	378,259.2	378,259.2	378,259.2

¹Les Numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6^e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPM et définitif dans le PAPMP.

²Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public

03	Restauration pour les stagiaires prof et employé	TF	11121221-280	7,425,000.00	S	PRAL	1 mai	28 mai 2024	NON	Ouest	5								1485000	1485000	1485000	1485000	1485000
04	Acquisition matériel transport	TF	11121221-280	7,000,000.00	F	DEPX	4 avril	Mai 2024	NON	Ouest	1								7000000				



¹Les Numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6^e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPM et définitif dans le PAPMP.

²Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public

¹ Les marchés financés par le trésor public seront libellés en gourdes

¹ Services : (S); Fournitures : (F); Travaux; (T), Prestations Intellectuelles : P

¹ Appel d'offres ouvert national : (AOON) ; Appel d'offres restreint national : (AORN) ; Appel d'offres précédé de Pré Qualification : (AOPQ) ;

Autres sigles possibles : Gré à gré : (GRGR) ; Appel d'offres en deux étapes : AODE ; Appel d'offres ouvert international : (AOOI) ; Appel d'offres restreint international : (AORI) ; Demande de propositions précédée d'Appel à manifestations d'intérêt : (DEPAN), Demande de propositions précédée d'Appel International à manifestations d'intérêt : (DEPAI), Demande de propositions précédée sans Appel à manifestations d'intérêt : (DEPNA), suivi d'une Demande de Propositions (DP). Pour les marchés hors contrôle à priori de la CNMP : Demande de prix : (DPEX) ; Demande de cotations (DECO) ; Procédures allégées pour tout type de marché (PRAL), Appel national à préqualification : ANPQ, Appel international à préqualification : AIPQ



¹ Les Numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6^e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPM et définitif dans le PAPMP.

² Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public